

se plaisait à lui reconnaître, mais parce que devant un tribunal les preuves officielles et documentaires faisaient défaut. Ces craintes ont été vaines. Après que les consultants eurent donné leurs votes, les cardinaux restèrent en séance et délibérèrent sur le cas. Non seulement l'héroïcité des vertus de Jeanne d'Arc a été acceptée à l'unanimité, mais de plus les cardinaux ont prié le promoteur de la foi de vouloir faire une respectueuse instance auprès du Souverain-Pontife, afin que les délais de procédure fussent abrégés. Léon XIII, qui avait reçu à la fin de l'année dernière une lettre sur ce sujet des évêques de France, n'a pas eu de peine à accorder ce que demandaient les cardinaux ; et une séance en décembre sera réservée à Jeanne d'Arc. De cette façon la proclamation de l'héroïcité des vertus pourrait avoir lieu, soit aux derniers jours de l'année, soit aux premiers de l'année prochaine. D'autre part, les procès sur les quatre miracles que présente la cause sont prêts, et il ne reste plus qu'à les porter à la Congrégation des Rites pour les soumettre à l'épreuve de la triple congrégation. Cette procédure est certainement longue. Mais si la première congrégation antépréparatoire, chez le cardinal ponent, actuellement le cardinal Ferrata, a un bon résultat, si les objections qu'y soulèveront les consultants ne sont point sérieuses, les deux autres congrégations pourront être plus rapprochées, et la cérémonie de la béatification pourrait se faire en 1906.

— Ce sera la grande gloire de Léon XIII d'avoir mené à bonne fin cette cause difficile à cause de l'absence de documents. Introduite en 1894, elle arriverait à l'héroïcité des vertus moins de dix ans après. Dans ce cas particulier, on ne serait point reçu à se plaindre de la lenteur traditionnelle des Congrégations romaines.

— En même temps que la Congrégation des Rites s'occupe d'une sainte française martyrisée par les Anglais, les Ecossais présentent une autre personne elle aussi martyrisée, par Elisabeth d'Angleterre, Marie Stuart.

Cette malheureuse et infortunée reine d'Ecosses, exécutée en 1587,